

Le Saviez-vous ?

La dernière négociation de branche des commerces de centre –ville concernant les nouvelles dispositions relatives aux ouvertures dominicales dans les grands magasins s'est soldée par un échec. L'ensemble des organisations syndicales présentes, à l'exception de l'une d'entre elles, a rejeté les propositions patronales. La Fédération CGT commerce et services ne peut que s'en féliciter et ne manquera pas d'utiliser son droit d'opposition si nécessaire.

En effet, parmi les compensations dont bénéficient les salariés travaillant le dimanche (par des dérogations accordés par le maire), le patronat maintient la majoration à 100 % des 5 premiers dimanches travaillés dans l'année mais supprime le repos compensateur qui complétait cette majoration et propose une majoration dégressive dès le 6^{ème} dimanche travaillé. Il est à parier que le peu de rémunération obtenu par le salarié au fil des week-ends travaillés se verra investie dans la garde des enfants

Ouverture des magasins le dimanche ?



**Défendre le repos dominical :
C'est l'affaire de TOUS !**



Honte à eux !!!

Lors de la dernière séance plénière de la communauté de commune « **EST ENSEMBLE** » l'ouverture des magasins le dimanche était à l'ordre du jour.

Le **maire de Bagnolet** soutenu par sa majorité (PS, Verts, la liste citoyenne) et la droite a proposé en délibéré l'ouverture de Auchan, **12 dimanches dans l'année**, soit le maximum que prévu par la loi Macron. Seul le Groupe Front de Gauche s'y est opposé. Le tout sans se rapprocher des salariés concernés, afin de connaître le regard qu'ils portent sur cette ouverture dominicale.

Dans le même temps le **maire de Pantin**, lui aussi au PS proposait une ouverture des commerces de sa ville **7 dimanches**.

En s'inscrivant sur le chemin de l'ouverture dominicale, ces élus ont choisi de soutenir le patronat, plutôt que de dénoncer les conditions de travail des salariés du commerce et leur faible rémunération.

Avec de telles pratiques, il n'est pas étonnant que les salariés n'aient plus confiance en certains « politiques ».

La CGT à vos côtés, tient à vous informer qu'elle ne fléchira pas face à cette idéologie patronale dégradante datant d'un autre âge, où le patron régnait en maître et le salarié était redevable d'avoir un salaire à vie.

Le travail dominical n'est rien d'autre qu'un outil supplémentaire dédié aux profits et à la finance où les grands groupes gouvernent sans partage.



Travail du dimanche, travail de nuit !

REFUSONS

LA REGRESSION SOCIALE !

Le projet de Loi Macron, véritable accélérateur de casse sociale, soutenu sans surprise par le patron du Medef, nous conduit tout droit vers une généralisation du travail du dimanche et de nuit.

Cette proposition de loi sur l'activité économique est un leurre qui remet en cause notre modèle de société au motif que cela créerait de l'emploi et de la croissance, une aberration et un non sens économique dont l'ensemble des salariés ferait encore les frais.

Modification des zones touristiques, des zones d'activités avec un « potentiel » commercial, douze dimanches ouverts à la demande des maires, instauration de zones internationales décidées par décret sur proposition du ministre dans lesquelles les salariés travailleraient jusqu'à minuit, intégration des gares dans ces nouveaux périmètres.

Le modèle de société que ce projet de loi dessine, c'est un monde, une France où le vivre ensemble, le temps d'éducation, de repos, de loisirs, le temps consacré à ses proches devraient être sacrifiés sur l'autel des marchandises.

Dans les faits, il s'agit de déréglementer le temps de travail, de rendre les salariés taillables et corvéables à merci, de consolider les parts de marchés des grandes enseignes au détriment des petits commerces. Comment imaginer qu'une telle recette puisse relancer l'économie et créer de l'emploi ? De nombreux rapports et économistes démontrent que ce postulat est faux, tout comme les

études menées par l'Inserm ont fait la preuve de la nocivité du travail de nuit sur la santé, à commencer par le risque de développer un cancer.

Travailler la nuit et le dimanche n'est pas un choix ! Non le volontariat dans ce domaine n'existe pas ! Qui peut y croire, quand dans les grandes enseignes du commerce 70% des salariés sont des femmes dont 50% des familles monoparentales vivant avec moins de 1 000 euros par mois ? Qui peut également croire que le Medef ne tentera pas très rapidement de remettre en cause les compensations salariales promises, alors que chaque jour il rogne sur les salaires au nom « du coût du travail » ?

Même la mission d'information et d'évaluation demandée par la mairie de Paris conclut que « Les conséquences sociales sont très lourdes » et confirme qu'il s'agit d'une aberration consumériste au nom de laquelle seraient remis en cause notre bien commun et la place de l'humain dans notre société.

Pour la Cgt, ce projet est inacceptable. Le progrès ce n'est pas d'ouvrir les commerces 24h sur 24 h, 7 jours sur 7 et de contraindre les salariés à plus de précarité, de pression et à une surenchère : demain des secteurs comme les banques, les crèches ou les transports seront très fortement impactés !

La Cgt revendique un autre choix de société recherchant en priorité le bien vivre et bien travailler tous ensemble !

Contre cette logique libérale, la Cgt propose :

- Augmenter les salaires pour relancer la croissance avec un Smic à 1 700 euros brut.
- Traduire immédiatement la hausse du Smic dans tous les minima de branches.
- Obtenir une allocation d'autonomie pour les étudiants.
- Conditionner les aides, les exonérations des cotisations sociales et le Crédit Impôt Compétitivité. Emploi : CICE à la création d'emplois stables et l'investissement.
- Mettre fin au temps partiel subi.
- Taxer les contrats à temps partiels de moins de 24 h hebdomadaires sur la base d'un temps plein.